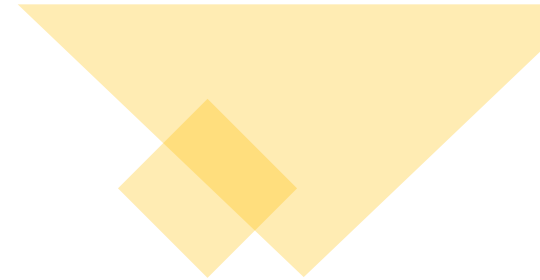
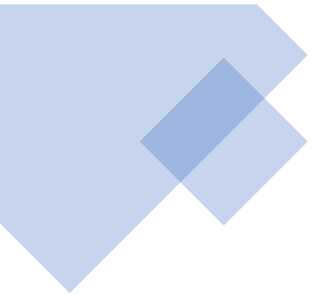




Travaux de remédiation du
site GEREP

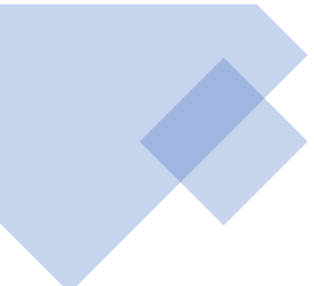
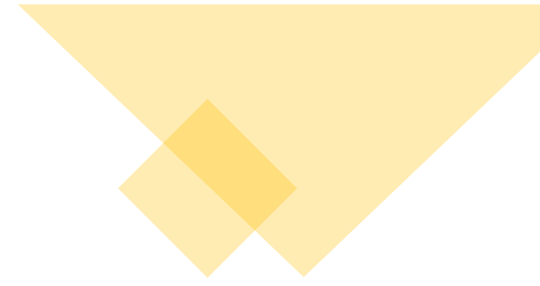




**Diagnostic complémentaire au droit des zones
couvertes et plus généralement non
diagnostiquées avant les travaux de démolition**



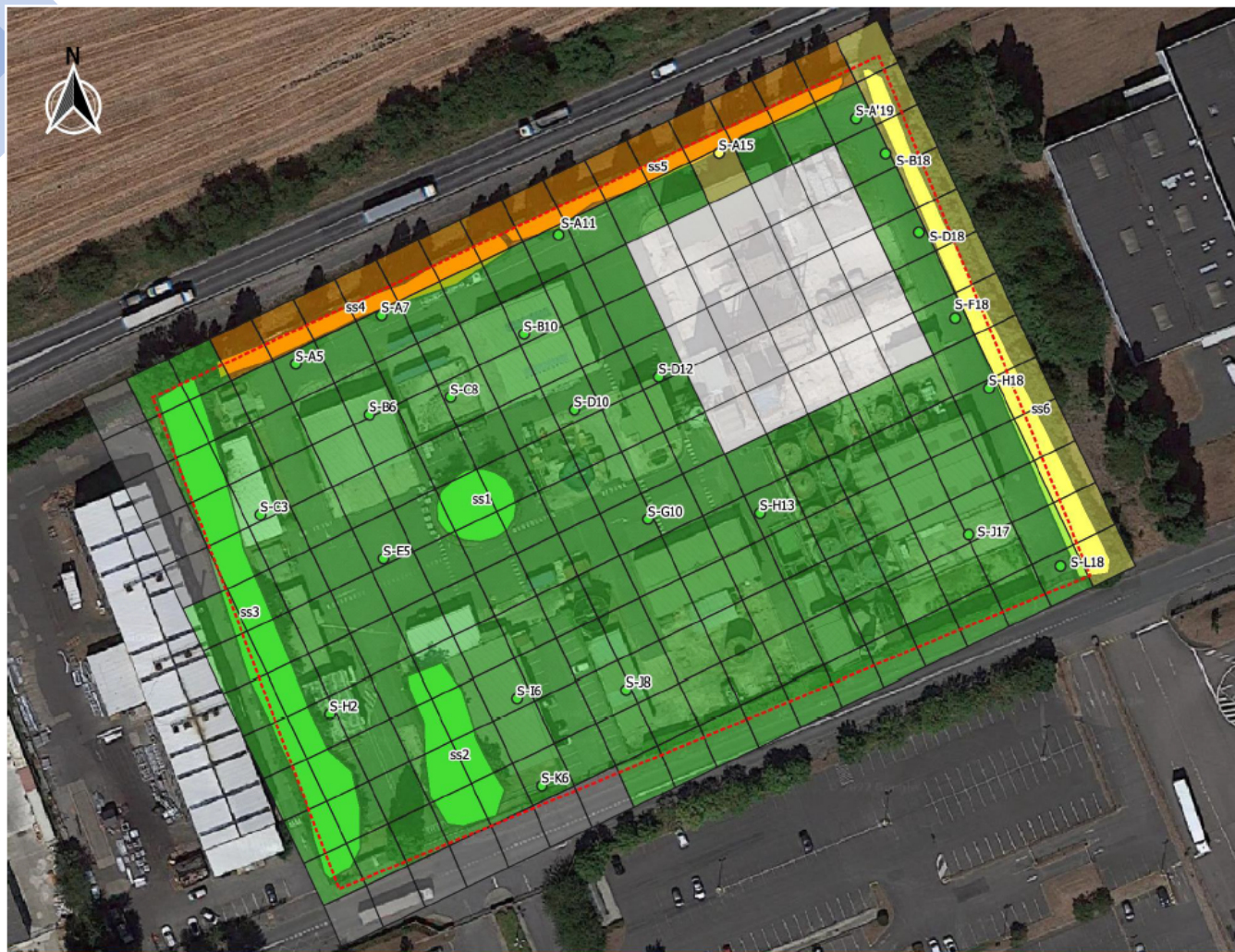
- Demande de la DRIEAT en complément des données acquises avant la réalisation du plan de gestion
- Champ d'investigation : retombées atmosphériques et diagnostic complémentaires sous dalles après déconstruction
- 44 sondages entre 1 et 6 mètres de profondeurs et 7 sondages de surface



- 
- 
- Indices organoleptiques observés sur la moitié des sondages (couleur, odeur, PID > 1ppm)
 - Intégration de mailles complémentaires (10 m x 10 m) par rapport au diagnostic initial de réhabilitation
 - Modification du plan de gestion pour intégrer les dioxines et furanes présentes en surface (seuil d'anomalie à 17 ng/kg TEQ OMS 1998 et seuil de contamination à 50 ng/kg TEQ OMS 1998)
- 



**Complément de diagnostic spécifiques aux
dioxines et furanes**



Légende

- Emprise de la zone d'étude

- Type de recouvrement des sols
 - Dalle béton
 - Végétation
 - Bassin
 - Enrobé

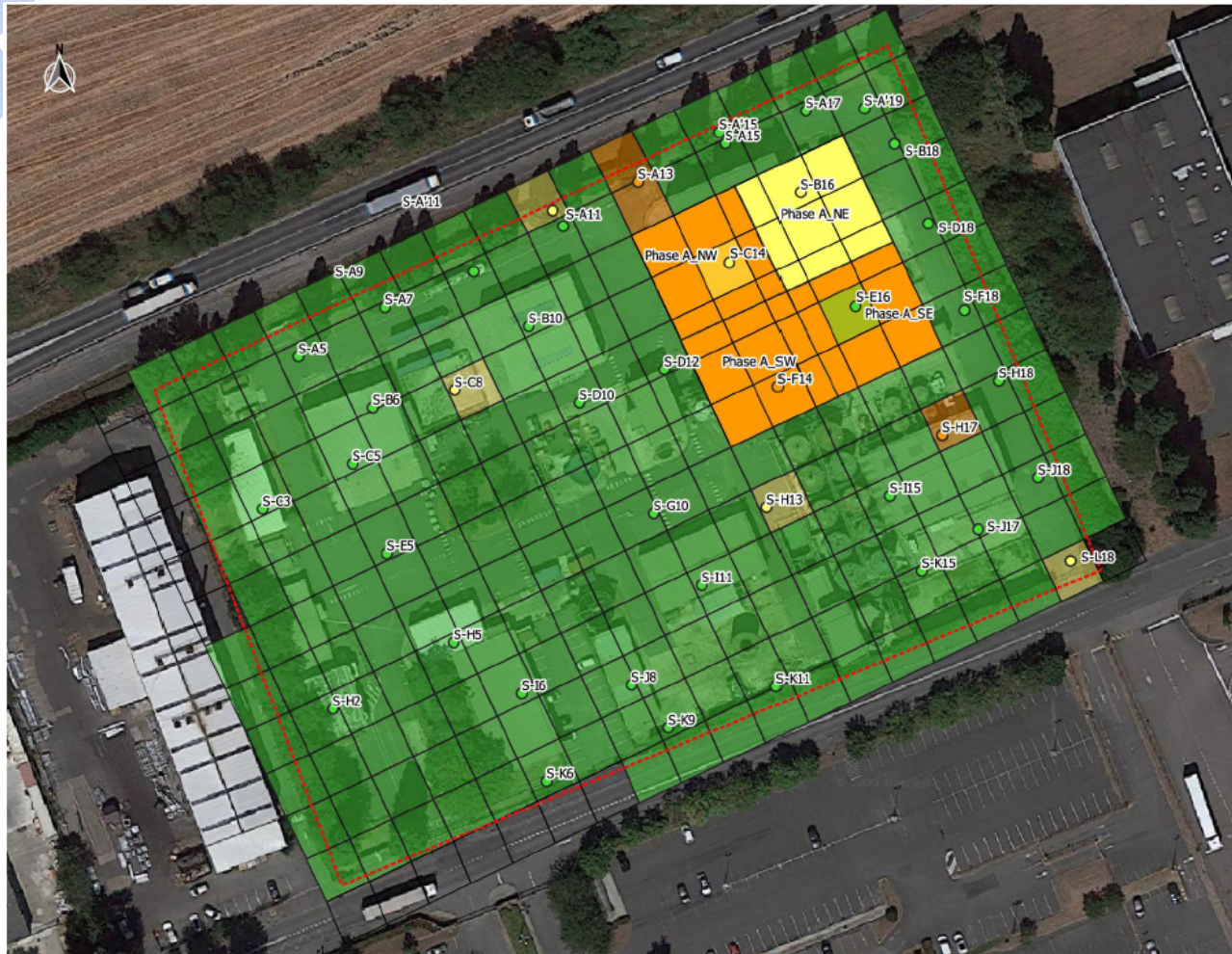
- Sondages ICF 2022 - Recouvrements (dalle, enrobé)
 - [DioxFur] R < 17 ng/kg MS
 - 17 ng/kg MS < [DioxFur] R < 50 ng/kg MS
 - [DioxFur] R > 50 ng/kg MS

- Sondages ICF 2022 - Recouvrements (espace vert)
 - [DioxFur] R < 17 ng/kg MS
 - 17 ng/kg MS < [DioxFur] R < 50 ng/kg MS
 - [DioxFur] R > 50 ng/kg MS



- Dépassement en dioxines furanes par maille :
 - [DioxFur] < 17 ng/kg MS TEQ OMS 1998
 - 17 ng/kg MS TEQ OMS 1998 < [DioxFur] < 50 ng/kg MS TEQ OMS 1998
 - [DioxFur] > 50 ng/kg MS TEQ OMS 1998
 - Absence de recouvrement lors des investigations (cf. Investigations sur la tranche 1)

- [DioxFur] : teneur en dioxines furanes exprimée en ng/kg MS TEQ OMS 1998
- S-X : sondage ponctuel selon le plan de maillage
- ssX : sondage composite dans les espaces verts (5 prélèvements / échantillon)

Echelle : 1:800	Investigations février/mars 2022 - Teneurs en dioxines furanes dans les recouvrements (dalles, enrobés) et les sols nus des espaces verts			 L'ingénierie environnementale en Ile-de-France
Format : A3	Version : vD	0 10 20 30 m 	Localisation : 14-16 rue Jacquard, Mitry-Mory (77)	
Date : 19 / 05 / 2022	N° Projet : IDFP220004	Client : GERE		

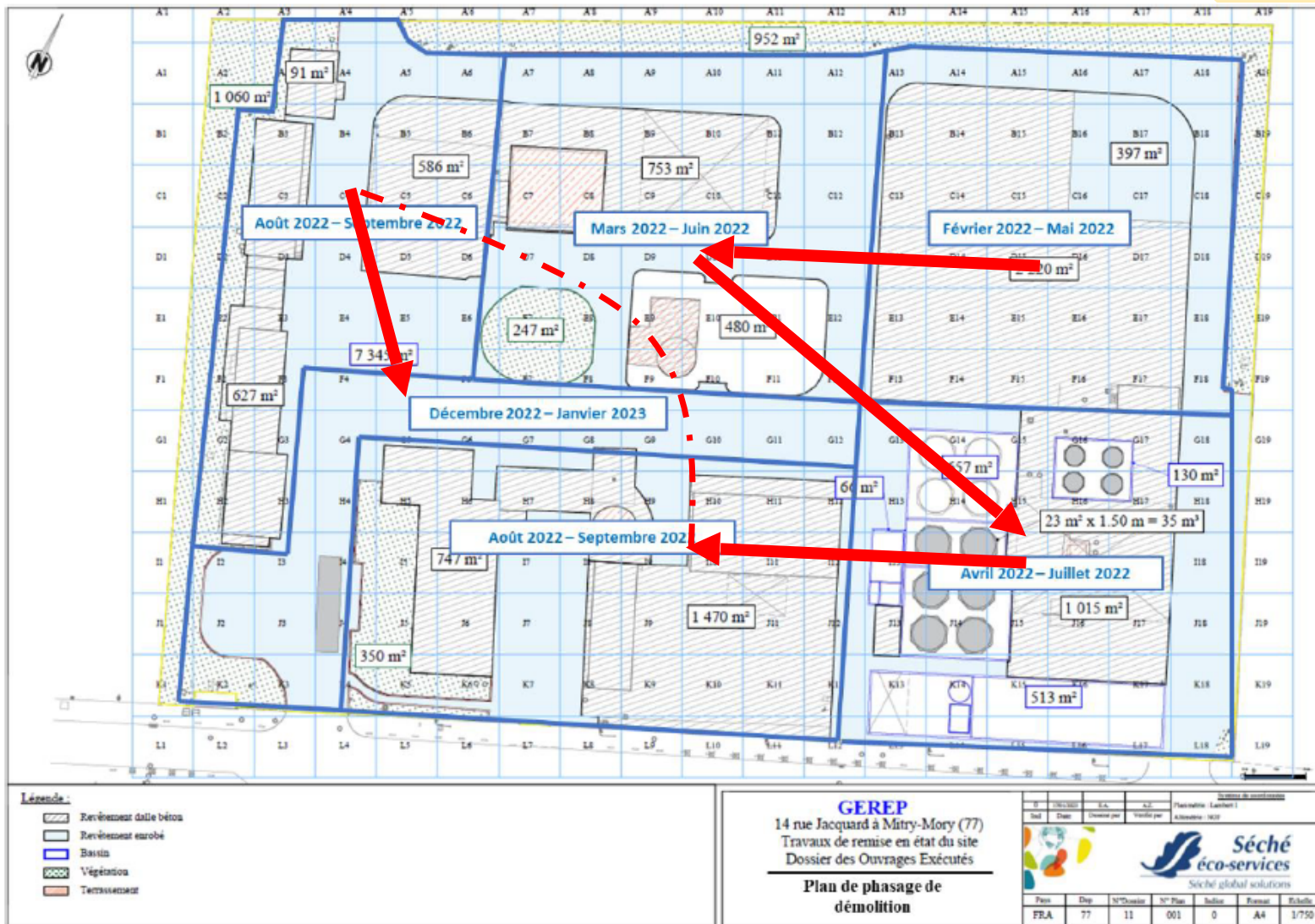


- Légende**
- Emprise de la zone d'étude
 - Sondages ICF 2022 dans les terrains sous recouvrement :**
 - [DioxFur] R < 17 ng/kg MS
 - 17 ng/kg MS < [DioxFur] R < 50 ng/kg MS
 - [DioxFur] R > 50 ng/kg MS
 - Sondages SES_2022 en phase A (sols non recouverts) :**
 - [DioxFur] < 17 ng/kg TEQ OMS 1998
 - 17 < [DioxFur] < 50 ng/kg TEQ OMS 1998
 - [DioxFur] > 50 ng/kg MS TEQ OMS 1998
 - Dépassement en dioxines furanes par maille :**
 - [DioxFur] < 17 ng/kg MS TEQ OMS 1998
 - 17 ng/kg MS TEQ OMS 1998 < [DioxFur] < 50 ng/kg MS TEQ OMS 1998
 - [DioxFur] > 50 ng/kg MS TEQ OMS 1998
- [DioxFur] : teneur en dioxines furanes exprimée en ng/kg MS TEQ OMS 1998
- S-X : sondage ponctuel selon le plan de maillage
- Phase A_X : sondage composite dans les terrains sous recouvrement de la phase A de terrassement (5 prélèvements / échantillon)

Echelle : 1:800	Investigations février/mars 2022 - Teneurs en dioxines furanes dans les sols - Tranche 1		Localisation : 14-16 rue Jacquard, Mitry-Mory (77) Client : GEREP	 L'ingénierie environnementale en Ile-de-France
Format : A3	Version : vD	0 10 20 30 m 		
Date : 19 / 05 / 2022	N° Projet : IDFP220004			

Travaux de déconstruction

Sens de progression



Bilan matière

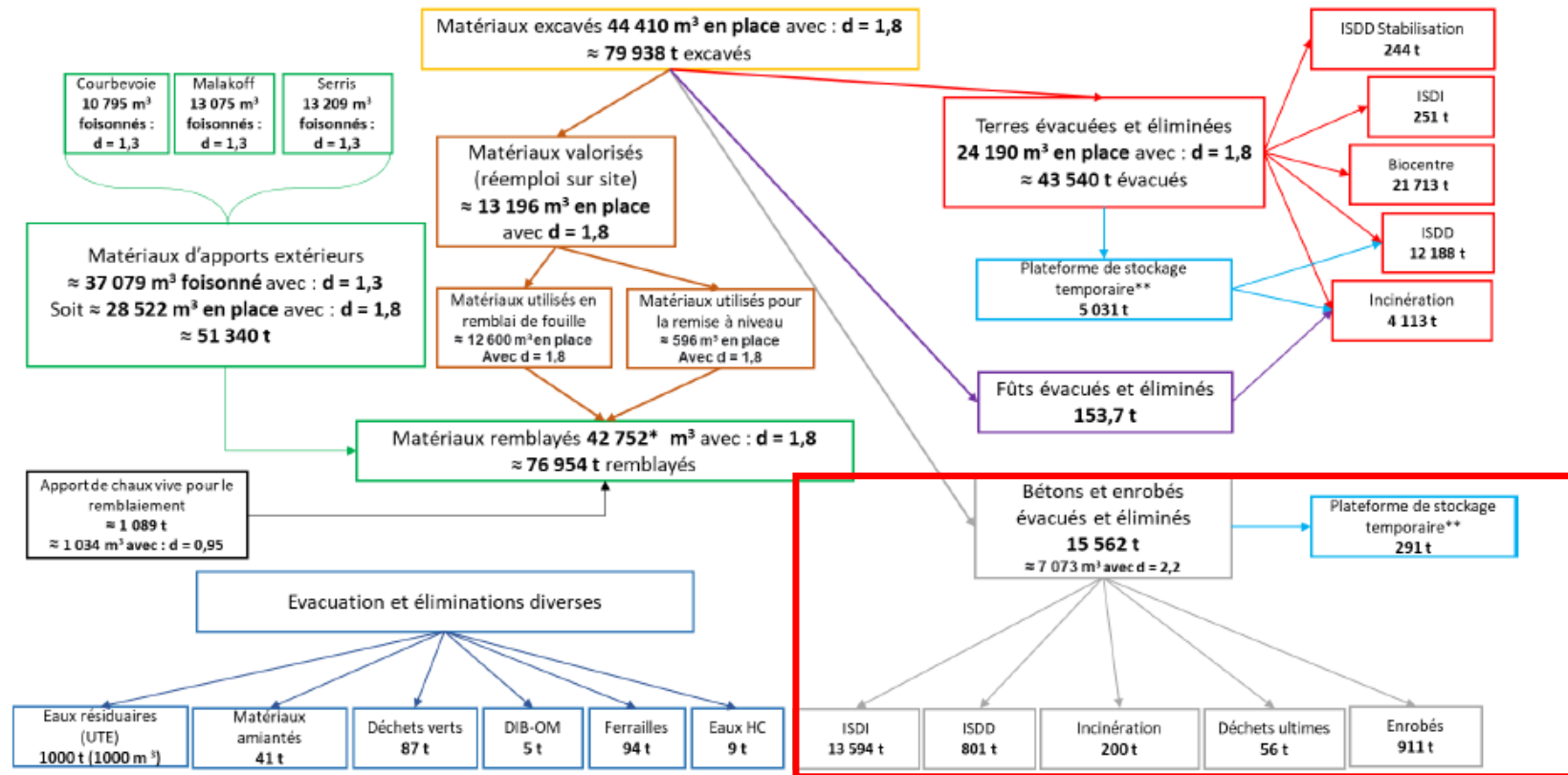


Figure 36 : Bilan de matière du chantier GEREPP (source : DOE SES)

* : Un écart de 1 658 m³ de terres en place est constaté entre le volume excavé et le volume remblayé. Cette différence s'explique par la mise à niveau du site à une moyenne de 83,3 mNGF, niveau légèrement plus bas que la cote moyenne du site avant la réalisation des travaux de terrassement et remblaiement.

** : La description du fonctionnement de la plateforme de stockage temporaire est décrite dans le paragraphe 6.6.3.5.



Bilan des bétons et déchets évacués (14 886 tonnes)


Bétons souillés : 1 292 tonnes (8,7 %)

- dont ISDD : 801 tonnes
- dont incinération : 200 tonnes
- dont plateforme : 291 tonnes

Bétons inertes : 13 594 tonnes (91,3 %)

- dont 11 948 tonnes vers ECT Anet
- dont 1411 tonnes vers Clamens
- dont 235 tonnes vers ECT Chelles

Déchets autres

- dont Déchets ultimes : 56 tonnes
 - dont Enrobés : 911 tonnes vers Cosson et ECT
- 

Destination des bétons inertes

ECT - Annet sur Marne (77)

ECT - Villeneuve sous Dammartin (77)

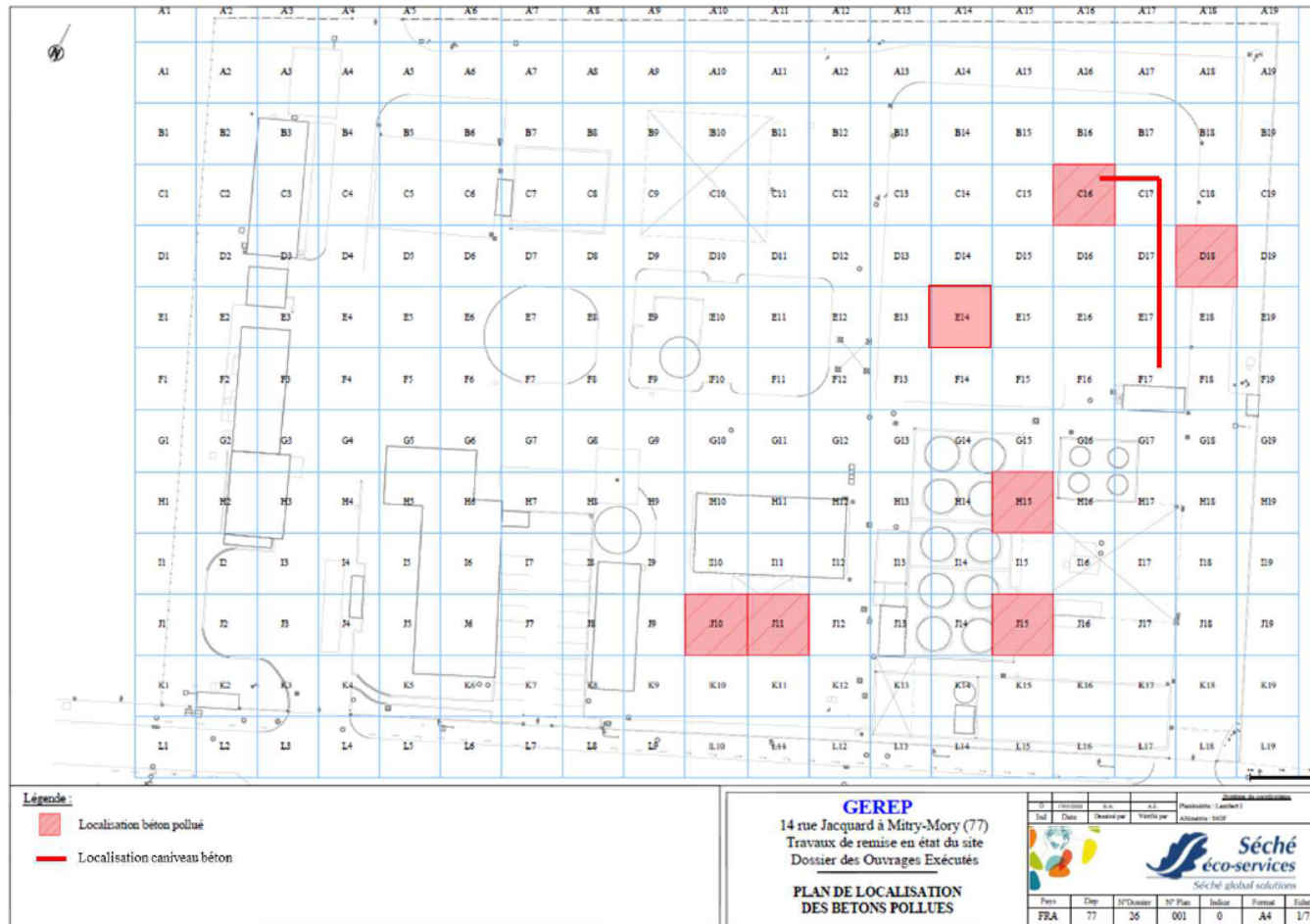
ECT - Chelles (77)

Clamens - Villeparisis (77)

Détail des 1291 tonnes de bétons pollués

Zone	Maille	Cote (m NGF) moyenne avant démolition (relevé SES du 11/01/2022)	Types	Profondeur des bétons (m NGF)	Type d'impact	Tonnage	Evacuation
Zones D/L+/A+	Superstructures (bétons issus de la démolition CARDEM)				HCT (610/720/590 mg/kg)	207,22 tonnes	ISDD SEI à Changé (53)
Incinérateur (Zone A)	C16/D16 et briques issus de la démolition des superstructures par CARDEM	84,60 m NGF	Dalle béton	entre environ 84,60 et 84 mNGF	PCB (15 mg/kg), HCTC10-C40 (4700 mg/kg)	148,32 tonnes	Incinération TREDI à Saint-Vulbas (01)
	C16/D16/C17/D17 /E17/C18/D18	84,60 m NGF	Dalle béton enterrée C16 et caniveau résiduel	entre environ 82,63 et 79,90	<u>Dalle C16 et caniveau</u> : BTEX (130 mg/kg), COHV (somme COHV :12,85 mg/kg) , PCB (65 mg/kg), HCTC10-C40 (1200 mg/kg) <u>Caniveau D18</u> : BTEX (10 mg/kg), HCTC10-C40(2000 mg/kg)	317,7 tonnes	291,30 t vers la plateforme de Gennevilliers et 26,4 t vers ISDD SEI à Changé (53)
	E14	84,6	Dalle béton	entre environ 84,60 et 84 mNGF	<u>Bétons souillés associés à des terres</u> : Métaux lourds: (5 700 mg/kg en plomb, 6800 mg/kg en zinc) BTEX (1500 mg/kg), HAP (440 mg/kg), COHV (310 mg/kg en PCE et 200 mg/kg en TCE), PCB (6 mg/kg), HCT C10-C40 (32 000 mg/kg)	51,76 tonnes	Incinération SARPI à Limay (78)
Zone dépotage (Zone E)	H15/J15	84,1 m NGF	Dalle béton et mur rétention des cuves	entre environ 84,1 et 83,4 m NGF	BTEX (10 mg/kg), HCTC10-C40 (2000 mg/kg)	566,98 tonnes	ISDD SEI à Changé (53)

Localisation des bétons pollués



Bilan matière

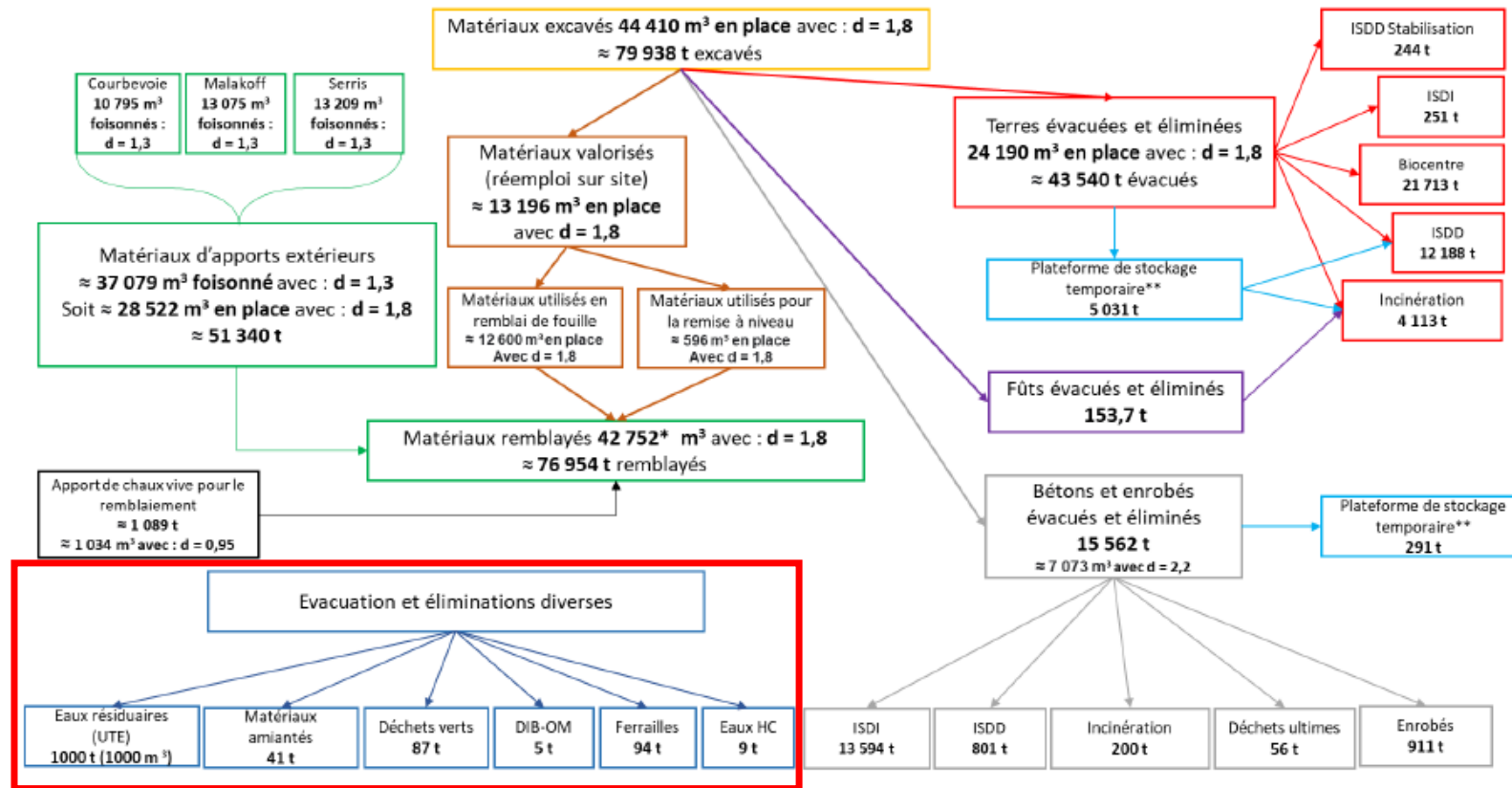


Figure 36 : Bilan de matière du chantier GERP (source : DOE SES)


* : Un écart de 1 658 m³ de terres en place est constaté entre le volume excavé et le volume remblayé. Cette différence s'explique par la mise à niveau du site à une moyenne de 83,3 mNGF, niveau légèrement plus bas que la cote moyenne du site avant la réalisation des travaux de terrassement et remblaiement.

** : La description du fonctionnement de la plateforme de stockage temporaire est décrite dans le paragraphe 6.6.3.5.



Autres déchets



- Déchets amiantifères : 131 ml de caniveaux soit un total de 40,96 tonnes
 - Ferrailles : 94 tonnes
 - Déchets verts : 87 tonnes
- 



Légende :

— Découpe amiante

GEREP
 14 rue Jacquard à Mitry-Mory (77)
 Travaux de remise en état du site
 Dossier des Ouvrages Exécutés

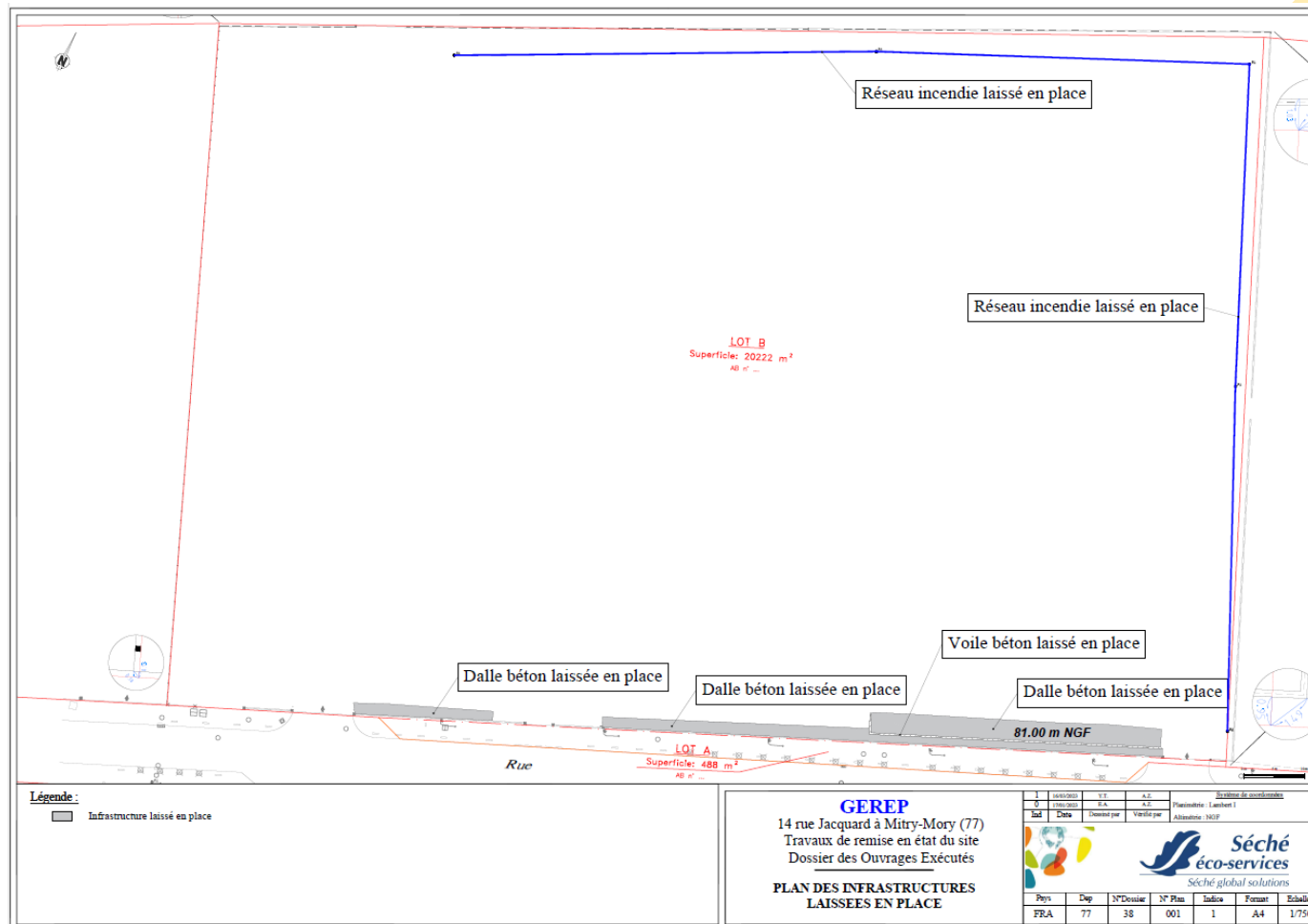
PLAN DE RETRAIT AMIANTE

Général				Statut		Date	
N°	Libellé	Unité	Quantité	Statut	Année	Mois	Jour
1	Amiante	m ²	19	Retrait	2019	01	01

Projet	Site	N°Dossier	N°Plan	Intitulé	Format	Échelle
PKA	77	19	001	0	A4	1/750



Infrastructures laissées en place



Travaux de dépollution

Bilan matière

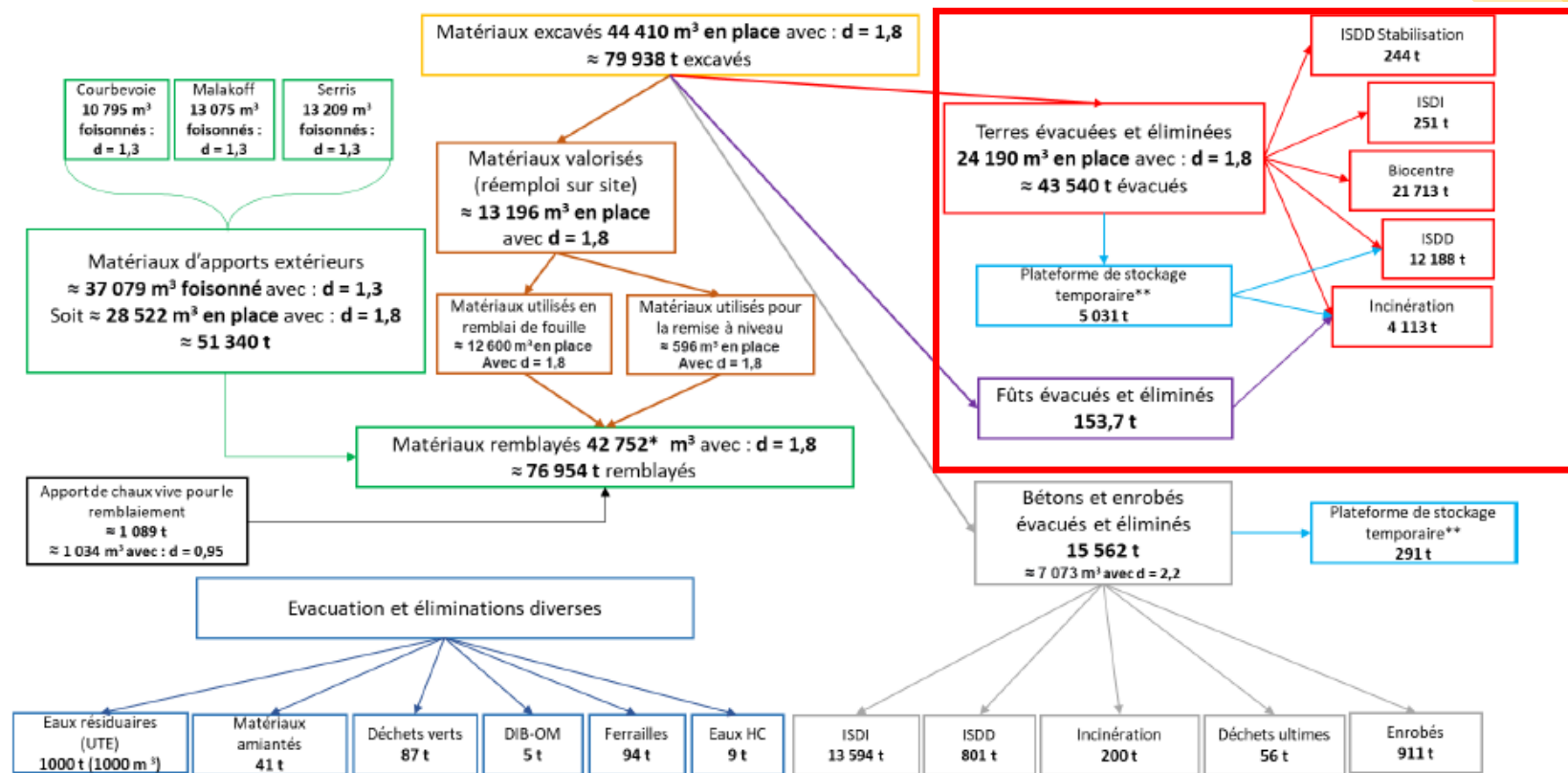


Figure 36 : Bilan de matière du chantier GEREPP (source : DOE SES)

* : Un écart de 1 658 m³ de terres en place est constaté entre le volume excavé et le volume remblayé. Cette différence s'explique par la mise à niveau du site à une moyenne de 83,3 mNGF, niveau légèrement plus bas que la cote moyenne du site avant la réalisation des travaux de terrassement et remblaiement.

** : La description du fonctionnement de la plateforme de stockage temporaire est décrite dans le paragraphe 6.6.3.5.

Terres polluées évacuées - Filières

Zone	Filière de traitement	Tonnage évacué	Type	Tonnage évacué par zone	Volume en place par zone (m ³)
Sablons - Zone E	Biocentre	376,19	Sablons	491,09	272,83
	ISDD - STAB	114,9	Sablons		
Zone A et F	Biocentre	4320,51	Terres et cailloux	17573,43	9763,02
	ISDD	4576,1	Terres polluées		
	Incinération	3948,72	Terres polluées		
	Plateforme Genevilliers	4728,1			
Zone E	Biocentre	15895,77	Terres et cailloux	21528,79	11960,44
	ISDD	5576,9	Terres polluées		
	Incinération	56,12	Terres polluées		
Zone PSO	Biocentre	988,28	Terres polluées	2027,48	1126,38
	ISDD	497,98			
	ISDD - STAB	129,8			
	Incinération	108,46			
	Plateforme Genevilliers	302,96			
Zone NO	Biocentre	132,26	Terres polluées	1114,48	619,16
Merlons NE-E	ISDD	982,22	Terres polluées (Dioxines)	807,16	448,42
	ISDD	555,56	Terres polluées (Dioxines)		
	ISDI	251,6	Terres polluées (Dioxines)		
Zone	Filière de traitement	Tonnage évacué	Volume en place évacué (m ³)		
SOMME TOTALE PAR FILIERE	Biocentre	21713,01	12062,78		
	ISDD	12188,76	6771,53		
	ISDD - STAB	244,7	135,94		
	Incinération	4113,3	2285,17		
	Plateforme Genevilliers	5031,06	2795,03		
	ISDI	251,6	139,78		
TOTAL :		43542,43	24190,24		



Légende

- Emprise site GEREPE
 - Superstructures et infrastructures limitant les investigations initiales
 - Réseau HTA (ENEDIS)
 - Réseaux enterrés sur site
- Zones d'excavations et cotes atteintes**
- Maille non excavée
 - Maille excavée entre 1 et 4 m de profondeur
 - Maille avec présence de fûts
 - Maille excavée entre 4 et 6 m de profondeur
 - Maille excavée au delà de 6 m de profondeur

Plan de localisation des découvertes

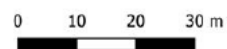
Format : A3

Version : v1

Localisation : 14-16 rue Jacquard, Mitry-Mory (77)

Date : 04 / 03 / 2023

N° Projet : IDFP210148



Projet : IDFP210148
Client : GEREPE



Fûts : localisations – Au total 1600 fûts pour 154 tonnes



Fûts découverts


Zone	Maille	Cote (m NGF) moyenne avant démolition (relevé SES du 11/01/2022)	Localisation des fûts (m NGF)	Nombre de fûts retirés	Etat
Bâtiment de dépotage	J17	83,75	entre 82,63 et 79,90	Inférieur à 10	Fûts morcelés et terres impactées (absence de produit pur)
Atelier de maintenance (Bâtiment I)	J11/I11	83,75	entre 83 et 81,33	Inférieur à 10	Fûts morcelés, produit pur et terres impactées
Bâtiment DDQD (déchets dangereux dispersés)	J6	83,86	entre 80,90 et 80,58	Inférieur à 10	Fûts morcelés et terres impactées (absence de produit pur)
Voirie, bouche d'évacuation des eaux de pluie	B12	84,01	entre 82,88 et 82,01	Inférieur à 10	Fûts morcelés et terres impactées (absence de produit pur)
Locaux sociaux (Bâtiment J) et aire de stockage de déchets dangereux	A2/A3/B3/C3/D3	85,09	entre 83,95 et 81,47	Environ 1600 (dont 2 fûts "isocyanates")	Fûts entiers avec produit pur, terres impactées

Fûts découverts

Contrôles réalisés	Conditionnement	Composition du contenu des fûts
Fûts non prélevables - Analyses de sol résiduel après retrait	Stockage en benne étanche bâchée puis évacuation (12 et 19/01/2023)	Pas de contrôle sur fûts
Analyses sur les terres impactées, sur le produit pur et en fond de fouille après retrait	Stockage en benne étanche bâchée puis évacuation (12 et 19/01/2023)	Analyses Fûts maille J11 - 13694001.pdf : hydrocarbures Analyses Fûts maille J11 Rapport_13694465.pdf : présence de diméthyl disulfure
Fûts non prélevables - Analyses de sol résiduel après retrait	Stockage en benne étanche bâchée puis évacuation (12 et 19/01/2023)	Pas de contrôle sur fûts
Fûts non prélevables - Analyses de sol résiduel après retrait	Stockage en benne étanche bâchée puis évacuation (12 et 19/01/2023)	Pas de contrôle sur fûts
Analyses sur les terres impactées, sur le produit pur et en fond de fouille après retrait	Evacuation au fil des excavations du 13/12/2022 au 12/01/2023	Analyses Fûts Zone Nord ouest - RN22-11365.001.pdf : diméthyl disulfure, sulfure de benzyl méthyl Analyses Fûts Zone Nord ouest - RN22-11365.002.pdf : hydrocarbures (goudron) et traces de diméthyl disulfure



Filières pour les fûts

- Incinération DD / TREDI Salaise : 21 tonnes
 - Incinération DD / SARP Limay : 133 tonnes
- 

Matériaux de remblaiement

Bilan matière

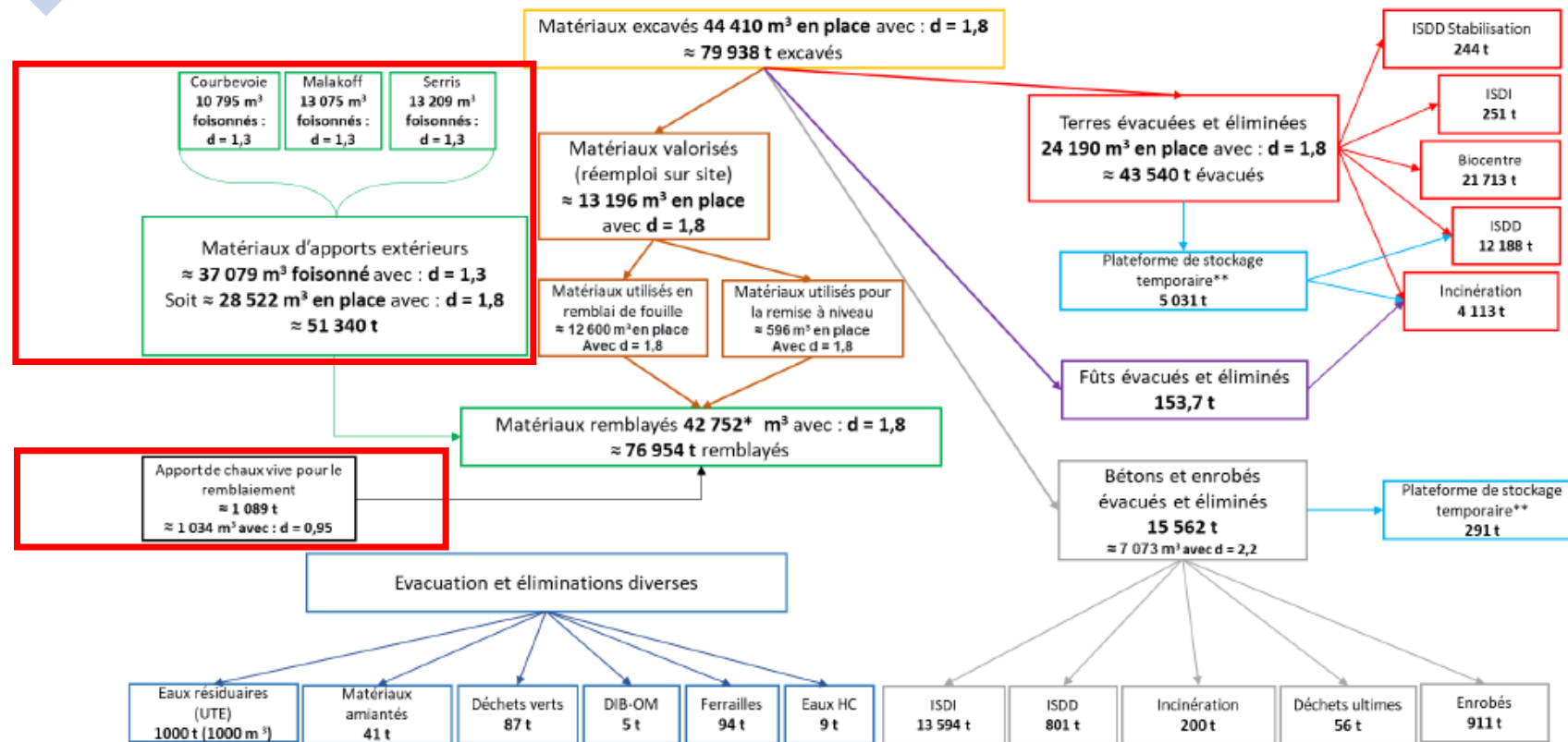


Figure 36 : Bilan de matière du chantier GEREPP (source : DOE SES)


* : Un écart de 1 658 m³ de terres en place est constaté entre le volume excavé et le volume remblayé. Cette différence s'explique par la mise à niveau du site à une moyenne de 83,3 mNGF, niveau légèrement plus bas que la cote moyenne du site avant la réalisation des travaux de terrassement et remblaiement.

** : La description du fonctionnement de la plateforme de stockage temporaire est décrite dans le paragraphe 6.6.3.5.



Provenance des remblais



- Courbevoie (2 rue Paul Bert) : 10 795 m³
 - Malakoff (7-21 boulevard Gabriel Péri): 13 075 m³
 - Serris (ZA du Courtenois, Route de Provins) : 13 209 m³
- 

Impacts résiduels



Légende

- Emprise site GEREP
- Réseau HTA (ENEDIS)
- Zones d'excavation**
- Maille non excavée
- Maille excavée (cote de fond de fouille en m NGF)
- Impact résiduel laissé en place
- Impact résiduel (bord de fouille)

A2 (73-76m NGF)
 Sols:
 HCT C10-C40: 850-1100 mg/kg

D16 (72-74m NGF)
 Sols:
 PCB: 3,2 mg/kg
 TCE: 1 mg/kg
 Gaz du sol:
 Cls-1,2-dichloroéthène: 12,73 mg/m³
 Trichloroéthylène: 15,182 mg/m³

I16 (71,5-73,5m NGF) Paroi Sud
 Sols:
 Somme des BTEX: 3,30 mg/kg
 HCT C10-C40: 1 700 mg/kg

E18 (76-78m NGF)
 Sols:
 Somme des BTEX: 120-210 mg/kg
 Somme des HAP: 51-53 mg/kg
 Trichloroéthylène: 4,4-7,1 mg/kg
 HCT C10-C40: 920-930 mg/kg

I16 (71,5-73,5m NGF) Paroi Est
 Sols:
 Somme des BTEX: 6,3 mg/kg

I16 (68,5-70,5m NGF) (zone saturée)
 Sols:
 Somme des BTEX: 8-18 mg/kg

Localisation des impacts résiduels laissés en place

Format : A3	Version : v1		Localisation : 14-16 rue Jacquard, Mitry-Mory (77)
Date : 06 / 03 / 2023	N° Projet : IDFP210148		Projet : IDFP210148 Client : GEREP



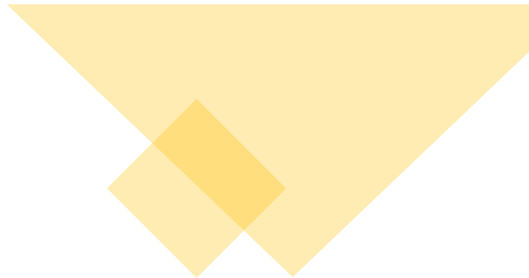
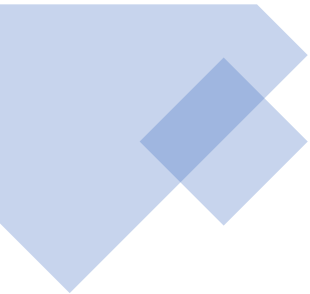
Zone	Installations	Maille	Fouille réalisée	Paramètre / Concentrations maximales retirées	Impact résiduel
Zone A	Voirie en limite Est sous caniveau résiduel enterré	E18	Enlèvement totalité matériaux de 0-6 m (cote du fond de fouille à environ 78 m NGF)	BTEX (400 mg/kg) HAP (68 mg/kg) COHV (9,3 mg/kg TCE) HCT (2 700 mg/kg)	<p>Localisation / Profondeur : Maille E18 de 6 à 8 m (76 à 78 m NGF).</p> <p>Composés impactants / Concentrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Somme des BTEX: 120-210 mg/kg pour un objectif de 6 mg/kg - HAP: 51-53 mg/kg pour un objectif de 50 mg/kg - COHV: 4,4-7,1 mg/kg TCE pour un objectif de 1 mg/kg - HCT C10-C40: 920-930 mg/kg pour un objectif de 640 mg/kg <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact délimité latéralement (Fonds et bords de fouille des mailles D18/E17/ F18 et sondage E19 [6-15m] conformes) et en profondeur (Sondage E18 de 8 à 15 m de profondeur conforme) - Gaz du sol conformes après remblaiement - Difficulté d'atteindre 8 m de profondeur en bord de site (nécessité de confortement de 0 à 8 m de profondeur) - Bilan massique respecté (pollution concentrée retirée entre 0 et 6 m au droit des mailles D18/E18 et F18)
	Incinérateur : sous un caniveau résiduel enterré	D16	Enlèvement totalité matériaux de 0-10 m (cote du fond de fouille à environ 74 m NGF)	PCB (18 mg/kg) BTEX (27 mg/kg) COHV (1 - 4,7 mg/kg TCE)	<p>Localisation / Profondeur : Maille D16 de 10 à 12 m (72 à 74 m NGF).</p> <p>Composés impactants / Concentrations :</p> <p>Dans les sols:</p> <ul style="list-style-type: none"> - PCB: 3,2 mg/kg pour un objectif de 2,7 mg/kg - COHV: 1 mg/kg en TCE pour un objectif de 1 mg/kg <p>- Dans les gaz du sol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - COHV: 12,73 mg/m³ en cis-1,2-dichloroéthène pour un objectif (CMA) de 5,5 mg/m³ et 18,182 mg/m³ en trichloroéthylène un objectif (CMA) de 5,5 mg/m³ - Chlorobenzènes: 58,65 mg/m³ en monochlorobenzène <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact délimité latéralement (Fond et bords de fouille des mailles C16/D15//D17/E16 conformes) et en profondeur (Concentrations inférieures conformes entre 12 et 13 m) - Gaz du sol conformes après remblaiement - Concentrations proches de l'objectif - Bilan massique respecté (pollution concentrée retirée entre 0 et 10 m au droit des mailles C15/C16/D15/D16) - Difficulté de retirer l'anomalie par rapport à la proximité de la nappe (contraintes géotechniques importantes)

Zone	Installations	Maille	Fouille réalisée	Paramètre / Concentrations maximales retirées	Impact résiduel
Zone E	Zone de dépotage (Bassin de récupération de effluents)	J16	Enlèvement totalité matériaux de 0-6 m (cote du fond de fouille à environ 77,5 m NGF)	BTEX (5 200 mg/kg)	<p>Localisation / Profondeur : Paroi de fouille I16 sud (J16 nord) : Impact résiduel de 10 à 12 m (71,5 à 73,5 m NGF). Paroi de fouille I16 Est (I17 Ouest) : Anomalie résiduelle de 10 à 12 m (71,5 à 73,5 m NGF). Maille J16: Anomalie résiduelle de 13 à 15 m (milieu saturé) (68,5 à 70,5 m NGF).</p> <p>Composés impactants / Concentrations : <u>I16 Paroi Sud (10-12):</u> Somme des BTEX: 330 mg/kg (parois I16 Sud) HCT C10-C40: 1 700 mg/kg pour un objectif de 640 mg/kg <u>J16 (13-15):</u> Somme des BTEX: 8 - 18 mg/kg de 13 à 15 m (J16) pour un objectif de 6 mg/kg <u>I16 Paroi Est (10-12):</u> Somme des BTEX: 6,3 mg/kg de 10 à 12 m pour un objectif de 6 mg/kg</p> <p>Observations : - Limitation technique liée à la profondeur de l'impact et à la présence de la nappe vers 13 m de profondeur - Gaz du sol conformes après remblaiement - Concentrations proches de l'objectif - Bilan massique respecté (pollution concentrée retirée entre 0 et 12 m)</p>
	Zone de dépotage	I16	Enlèvement totalité matériaux de 0-12 m (cote du fond de fouille à environ 71,5 m NGF)		
Zone Nord Ouest	Zone de stockage bennes DD GEREPE	Limite A2/A3	Enlèvement totalité matériaux de 0-6 m (cote du fond de fouille à environ 79 m NGF)	HCT (1 100-4 300 mg/kg)	<p>Localisation / Profondeur : Limite Maille A2/A3 de 9 à 12 m (73 à 76 m NGF)</p> <p>Composés impactants / Concentrations : - HCT C10-C40: 850 -1 100 mg/kg pour un objectif de 640 mg/kg</p> <p>Observations : - Impact délimité en profondeur entre 9 et 12 m avant la nappe (Absence d'anomalie entre 12 et 15 m de profondeur); - Fond de fouille à 6 m de profondeur conforme - Gaz du sol conformes après remblaiement; - Concentrations proches de l'objectif; - Bilan massique respecté (pollution concentrée retirée entre 0 et 6 m au droit des mailles A2/A3) ; - Difficulté de retirer l'anomalie (contraintes géotechniques importantes) : - par rapport à la proximité de la nappe ; - du fait de la présence d'une ligne HT, de la bordure du site, et d'un merlon en périphérie.</p>


Analyse des risques résiduels



**Analyse des risques
résiduels**

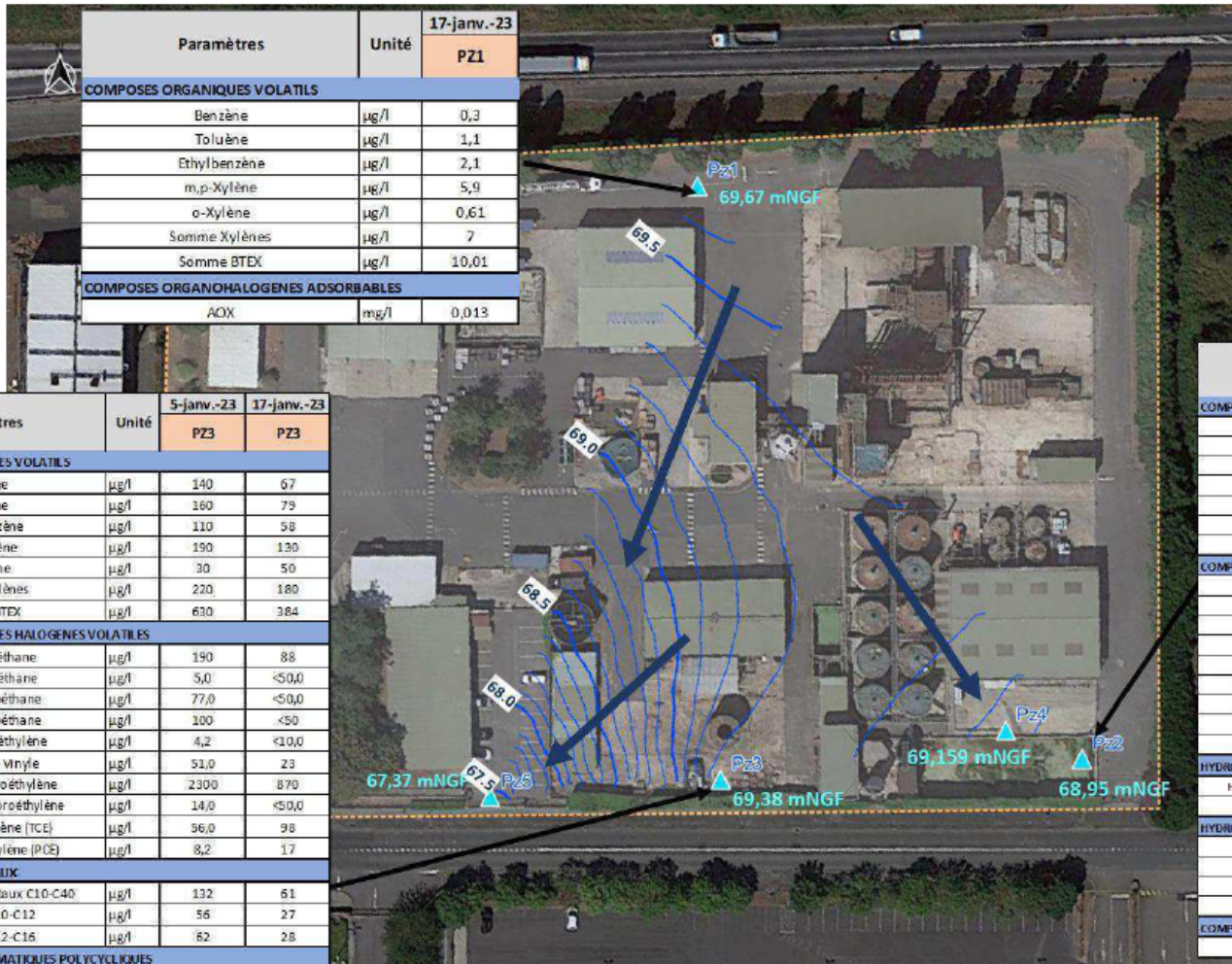


ZONES CONCERNEES	DISPOSITIONS D'AMENAGEMENT
Bâtiment	<p>Respect des hypothèses retenues pour les paramètres constructifs. Pour tout nouvel aménagement ou tout nouvel usage, il sera nécessaire de s'assurer que les modifications apportées ne remettent pas en cause les conclusions de cette étude.</p>
Espaces extérieurs	<p>Absence de contact direct avec les terres en place : les superficies non bâties sont recouvertes de remblais sains en surface¹⁸ ou minéralisées (asphalte ou autre type de revêtement).</p> <p>Absence de jardins potagers et d'arbres fruitiers.</p> <p>Absence de puits permettant l'utilisation des eaux souterraines de la nappe superficielle</p> <p>Passage de canalisations souterraines d'eau potable, notamment celles en polyéthylène, hors des zones d'impact résiduel. Dans le cas contraire, les canalisations souterraines situées au droit des zones d'impact résiduel devront circuler dans des remblais d'apport sains et devront être de nature imperméable aux substances organiques (acier, fonte, matériau multicouches adapté).</p>



The background features abstract, wavy lines in shades of blue and green. On the left, a smaller wave curves upwards. On the right, a larger wave curves downwards, framing the text.

**Suivi des eaux
souterraines**



Paramètres	Unité	17-janv.-23
COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS		
Benzène	µg/l	0,3
Toluène	µg/l	1,1
Ethylbenzène	µg/l	2,1
m,p-Xylène	µg/l	5,9
o-Xylène	µg/l	0,61
Somme Xylènes	µg/l	7
Somme BTEX	µg/l	10,01
COMPOSES ORGANOHALOGENES ADSORBABLES		
AOX	mg/l	0,013

- Légende**
- Emprise site GERE
 - Piezomètres
 - Isopièzes (13/02/2023)
 - Sens d'écoulements (13/02/2023)

Paramètres	Unité	5-janv.-23	17-janv.-23
		PZ3	PZ3
COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS			
Benzène	µg/l	140	67
Toluène	µg/l	160	79
Ethylbenzène	µg/l	110	58
m,p-Xylène	µg/l	190	130
o-Xylène	µg/l	30	50
Somme Xylènes	µg/l	220	180
Somme BTEX	µg/l	630	384
COMPOSES ORGANIQUES HALOGENES VOLATILS			
Dichlorométhane	µg/l	190	88
Trichlorométhane	µg/l	5,0	<50,0
1,1-Dichloroéthane	µg/l	77,0	<50,0
1,2-Dichloroéthane	µg/l	100	<50
1,1-Dichloroéthylène	µg/l	4,2	<10,0
Chlorure de vinyle	µg/l	51,0	23
Cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/l	2300	870
Trans-1,2-Dichloroéthylène	µg/l	14,0	<50,0
Trichloroéthylène (TCE)	µg/l	56,0	98
Tétrachloroéthylène (PCE)	µg/l	8,2	17
HYDROCARBURES TOTAUX			
Hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	132	61
Fraction C10-C12	µg/l	56	27
Fraction C12-C16	µg/l	62	28
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES			
Naphtalène	µg/l	0,72	3,1
Phénanthrène	µg/l	0,012	0,012
COMPOSES ORGANOHALOGENES ADSORBABLES			
AOX	mg/l	1,3	0,76

Paramètres	Unité	5-janv.-23	17-janv.-23
COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS			
Benzène	µg/l	100	120
Toluène	µg/l	94	180
Ethylbenzène	µg/l	140	170
m,p-Xylène	µg/l	340	410
o-Xylène	µg/l	38	45
Somme Xylènes	µg/l	378	455
Somme BTEX	µg/l	712	905
COMPOSES ORGANIQUES HALOGENES VOLATILS			
Trichlorométhane	µg/l	1,5	<5,0
1,1-Dichloroéthane	µg/l	3,7	<5,0
1,2-Dichloroéthane	µg/l	<1,8	<2,0
1,1-Dichloroéthylène	µg/l	0,7	<1,0
Chlorure de Vinyle	µg/l	0,5	<2,0
Cis-1,2-Dichloroéthylène	µg/l	13	14
Trans-1,2-Dichloroéthylène	µg/l	2,0	<5,0
Trichloroéthylène (TCE)	µg/l	6,8	5,9
Tétrachloroéthylène (PCE)	µg/l	1,7	1,7
HYDROCARBURES TOTAUX			
Hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	<50	53
Fraction C10-C12	µg/l	36	38
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES			
Acénaphène	µg/l	0,071	0,061
Fluorène	µg/l	0,20	0,24
Naphtalène	µg/l	5,3	4,1
Phénanthrène	µg/l	0,019	0,017
COMPOSES ORGANOHALOGENES ADSORBABLES			
AOX	mg/l	0,26	0,29

Teneurs mesurées dans les eaux souterraines (05/01/2023 et 17/01/2023)

Date : 06 / 03 / 2023 N° Projet : IDFP210148 Localisation : 14 16 rue Jacquard, Mitry Mory (77) v1

0 10 20 30 m Projet : IDFP210148 Client : GERE





Proposition de surveillance

Surveillance pendant une première période de 4 ans (renouvelable) :

- Réseau existant de 5 piézomètres
 - Même menu analytique qu'actuellement + analyse isocyanates la première année au moins (prise en compte de la découverte de fûts)
 - Fréquence trimestrielle la première année (dont hautes eaux et basses eaux)
 - Fréquence semestrielle ensuite (hautes eaux et basses eaux)
- 